

Sommaire

Partie 1 : Les fondements d'un droit à la protection des travailleurs

[Michel Borgetto](#)

Page 6 à 17

La protection sociale fondée sur l'emploi : un modèle inadapté ?

Entre cotisations sociales et fiscalité

Dans son économie générale, c'est sans conteste au modèle bismarckien ou assuranciel que doit être rattaché le système de protection mis en place en France, ses promoteurs ayant eu très tôt le souci (et ce, dès avant 1945) d'arrimer étroitement prestations sociales et activité professionnelle. Pour autant, ce modèle a montré assez vite ses limites. De là, les adaptations multiples et incessantes qu'il a été amené à subir face aux mutations économiques en cours depuis plusieurs décennies ; de là, encore, les interrogations actuelles sur sa capacité dernière à se pérenniser, certains éléments pouvant donner à penser que le lien entre protection sociale et emploi pourrait être appelé, à terme, sinon à disparaître totalement, du moins à être sensiblement modifié.

1. Les origines
2. Les évolutions
3. Les perspectives

Partie 1 : Les fondements d'un droit à la protection des travailleurs - en contrepoint

Page 11 à 12

Redécouvrir Jean Fourastié

Même s'il n'avait pas imaginé la fameuse expression "les Trente Glorieuses" pour désigner l'extraordinaire essor économique des années 1945-1975, pendant lesquelles le pouvoir d'achat des Français a augmenté de 200 % en raison d'un taux de croissance annuel de l'ordre de 7 %, le nom de Jean Fourastié (1907-1990) serait certainement passé à la postérité. À travers les ouvrages qu'il a publiés et les chroniques qu'il a tenues dans la presse, Jean Fourastié a en effet initié les Français à une discipline, l'économie, qui, jusque-là, passait soit pour une spéculation purement théorique, soit pour un ensemble de recettes apprenant à celui qu'on n'appelait pas encore "le consommateur" à dépenser avec raison.

Partie 1 : Les fondements d'un droit à la protection des travailleurs

[Isabelle Cassiers, Pierre Reman](#)

Page 18 à 24

Ambivalences de l'État-providence

À l'horizon d'un État social actif

L'ambivalence véhiculée par le concept d'État-providence (connotation favorable ou péjorative, sens large ou sens restreint, viable ou moribond) complique la perception des enjeux des transformations en cours dans le domaine de la protection sociale. Retracer la genèse, l'essor puis la crise de l'État-providence éclaire le débat sur son avenir.

1. La genèse de l'État-providence : assistance ou assurance ?
2. L'essor de l'État-providence : protection sociale et politique économique
3. La crise de l'État-providence : quelle crise ?
4. L'avenir de l'État-providence : actif, mais sur quel plan ?

Partie 1 : Les fondements d'un droit à la protection des travailleurs - La pensée de...

Page 25 à 25

Otto Eduard Leopold von Bismarck (1815-1898)

Comte, puis prince, Bismarck ne fait en rien partie des écrivains, des sociologues, des économistes, des philosophes progressistes ou des doux poètes... Homme politique à l'origine de l'unité allemande, il fut parlementaire prussien et diplomate polyglotte avant de devenir le premier chancelier de l'Empire qu'il contribua à édifier, à coups de guerres notamment. Artisan de la victoire sur la France en 1871 (et de l'annexion de l'Alsace-Lorraine...), il est un héros national outre-Rhin. Dans le monde du social, il est connu pour avoir donné son nom à un certain type de régime social : le genre "bismarckien". En un mot, il s'agit des systèmes d'assurance sociale attachés au travail, reposant sur une solidarité socioprofessionnelle. Le travailleur et sa famille sont protégés par des assurances obligatoires.

Partie 1 : Les fondements d'un droit à la protection des travailleurs

[Robert Lafore](#)

Page 26 à 37

Penser l'exclusion

Le point aveugle de la protection sociale

Que l'on se tourne vers le RMI ou vers les politiques de l'emploi et de protection des chômeurs, le sentiment qui domine est celui d'une forme de lassitude et d'impuissance ; l'exclusion perdure et le nombre des exclus semble toujours augmenter, alors même que les réformes des institutions et des instruments sont incessantes. De plans de lutte contre les exclusions en programmes pour la cohésion sociale, on butte sur les mêmes débats et oppositions : les droits de l'homme imposent de développer des garanties généralisées quand l'économie semble requérir le recours à la responsabilité individuelle et à l'acceptation des risques. Sans doute faudrait-il en finir avec les mesures adaptatives qui cumulent leurs inconvénients sans produire de résultats tangibles. On pourrait alors essayer de penser l'exclusion et de poser en conséquence des alternatives et des choix clairs pour l'affronter.

1. La logique originaire de la protection sociale
2. L'exclusion ou comment faire du neuf sans changer (trop) l'ancien ?
3. Conception solidariste ou dualisation de la protection sociale ?

Partie 2 : Des populations emblématiques, des situations problématiques

[Julien Damon](#)

Page 40 à 52

Pauvreté laborieuse et protection sociale

Pour une transformation en profondeur des prestations sociales

La clarification des deux termes "travailleur" et "pauvre" rend plus complexe le dénombrement des travailleurs pauvres, dont le chiffre varie de un à sept millions selon les définitions retenues. En s'appuyant sur la définition de l'Union européenne, on peut constater que ce phénomène régresse en France, sans toutefois en diminuer le caractère scandaleux, fortement ressenti par les Français. L'auteur présente le rapport Hirsch et plaide pour une réforme structurelle du système de protection sociale.

1. La pauvreté laborieuse : de quoi parle-t-on ?
2. Les travailleurs pauvres : combien de millions ?
3. Un phénomène en augmentation en France ? Non
4. Quels défis pour la protection sociale ?

[Gilbert Lagouanelle](#)

Page 54 à 59

Travail précaire et pauvreté des familles

Un constat du Secours catholique

La grande majorité des personnes rencontrées par le Secours catholique qui travaillent ont un emploi précaire. Toutes sont fragilisées. Les mères seules sont particulièrement vulnérables. Périodes d'emplois précaires et de chômage se succèdent et rendent les conditions de vie difficiles. Les exemples du logement et des ressources sont significatifs. Or, les familles ont besoin de dignité et de confiance, nécessaires pour sortir de la précarité et de la pauvreté.

1. Les formes particulières d'emploi
2. Une grande fragilité
3. Les femmes et les jeunes les plus touchés
4. Les faibles salaires des CDI
5. De nombreux impayés
6. L'appauvrissement des familles
7. Entre emplois précaires et chômage, un va-et-vient permanent
8. La confiance

Partie 2 : Des populations emblématiques, des situations problématiques - en contrepoint

Page 57 à 58

Les premiers pas des assurances sociales

À l'occasion du centenaire du ministère du Travail, une rencontre a été organisée, à Paris, les 18 et 19 mai 2006. La somme des interventions a dégagé une image de l'État, des territoires qu'il occupe, des agents qu'il emploie. Et aussi la manière dont il gère la politique de l'emploi et la protection sociale. L'État se situe comme médiateur entre les protagonistes, prend en compte les mutations sociales et économiques qui induisent la réglementation du travail, les crises, les conflits, les soubresauts de l'histoire qui amèneront à l'élaboration de nouvelles lois. La conjonction des apports des historiens, des sociologues, des économistes, des juristes et des gestionnaires a permis de dépasser la segmentation sectorielle pour déboucher sur un panorama d'ensemble où la place du jeu politique est nettement mise en lumière. Enfin, la présence d'intervenants étrangers a ouvert une large perspective sur l'international.

Partie 2 : Des populations emblématiques, des situations problématiques

[Christophe Willmann](#)

Page 60 à 69

La protection sociale des sans-emploi

Une prise en charge des principaux risques

Les sans-emploi et, plus largement, les salariés licenciés bénéficiaires d'un reclassement ou enfin les salariés régis par un contrat de travail aidé sont placés en situation exceptionnelle en droit de la Sécurité sociale, car ne remplissant pas/plus certaines conditions imposées aux salariés pour les prestations d'assurance maladie, accident du travail/maladie professionnelle ou vieillesse. Dans un esprit de continuité et de cohérence avec les aides mises en œuvre par l'État et les partenaires sociaux, les régimes de protection sociale assurent, pour une large part, une prise en charge des principaux risques au profit de ces catégories d'assurés.

1. La protection sociale en cours du chômeur (pendant sa période d'inactivité)
 1. Assurance maladie, maternité
 2. Accident du travail et maladie professionnelle
2. La protection sociale future du chômeur (à l'issue de sa période d'activité, la retraite)
 1. Assurance vieillesse
 2. Retraite complémentaire
3. Conclusion

Partie 2 : Des populations emblématiques, des situations problématiques - en contrepoint

[Caroline Helfter](#)

Page 65 à 66

De fortes attentes envers l'État

Les Français n'ont pas le moral complètement dans les chaussettes, mais la tendance n'est pas à la hausse. Ainsi, au printemps 2006, 50 % d'entre eux se disent préoccupés pour l'avenir de leurs enfants et des générations futures – soit 19 % de plus que six ans auparavant. Et ils sont encore plus nombreux – 78 % contre 60 % en 2001 – à penser que les inégalités ont plutôt augmenté au cours des six dernières années, et sensiblement autant (75 %) à pronostiquer qu'elles vont continuer à croître (soit 16 points de plus qu'en 2002). Cette enquête barométrique annuelle de la DREES, qui permet de suivre les évolutions de l'opinion sur les problèmes sociaux, montre aussi que, pour les régler, les Français attendent beaucoup de l'État. Même si ce sentiment a perdu 5 points en six ans, 46 % des personnes interrogées en 2006 estiment que “la solidarité, c'est l'affaire avant tout de l'État et des collectivités locales”, puis celle des individus et des familles (39 %, soit un gain de 4 points en six ans). Les associations, quant à elles, ne sont privilégiées que par 9 % des interviewés, et la Sécurité sociale, peu distinguée de l'État, par 4 % d'entre eux.

Partie 2 : Des populations emblématiques, des situations problématiques

[Pierre-Yves Verkindt](#)

Page 70 à 78

Les bénéficiaires de contrats de travail aidés

Quel modèle de relation au travail ?

Le droit des contrats de travail aidés offre désormais, après les réformes intervenues en 2005 et 2006, l'image d'un ensemble de dispositifs en tension entre, d'une part, l'impératif d'une lutte en faveur de l'emploi sans marginalisation juridique des bénéficiaires et, d'autre part, la nécessité de permettre à des publics éloignés, parfois depuis fort longtemps, du monde du travail et de l'entreprise d'y reprendre pied. Cette tension est renforcée par le fait que le législateur semble tenté par la volonté d'une clarification et d'un recentrage sur les formes juridiques classiques de la relation individuelle de travail mais doit en même temps tenir compte des particularités et des besoins spécifiques des destinataires des contrats mis en œuvre.

1. Évolution des contrats aidés
2. Une remise en ordre
3. Les contrats de travail
4. Les mesures d'incitation financière
 1. Les incitations financières indirectes
 2. Les incitations financières directes
5. Quel bilan ?

Partie 2 : Des populations emblématiques, des situations problématiques - en contrepoint

Page 75 à 76

Les contrats aidés, entre complexité et précarité

*Les contrats aidés, créés dès le milieu des années 1970, se proposent de soutenir des populations qui n'accèdent pas à l'emploi ou qui n'arrivent pas à s'y maintenir. Les jeunes sont les premiers visés par ces dispositifs, mais ce ne sont pas les seuls, puisque d'autres catégories de demandeurs d'emploi et certains salariés âgés sont également concernés. Le dossier de la **Revue de droit sanitaire et social** permet de se retrouver dans un paysage complexe, en raison du nombre de contrats existants mais aussi du fait d'une instabilité qu'illustrent leurs conditions d'apparition, de disparition voire de superposition. Par exemple, le contrat d'adaptation de 1984 et le contrat d'orientation de 1991, bien que différents, ont été fusionnés en 1993 dans un même dispositif, le contrat d'insertion professionnelle, supprimé quelque huit mois plus tard pour cause de refus des principaux intéressés.*

Partie 2 : Des populations emblématiques, des situations problématiques

[Karine Michelet](#)

Page 80 à 91

Le droit des étrangers à la protection sociale

De l'affirmation du droit à sa mise en œuvre

Produit d'un long processus, le droit à la protection sociale des étrangers s'est progressivement affirmé et apparaît, de nos jours, mieux respecté. Toutefois, l'affirmation en la matière du principe général d'égalité et la disparition des discriminations en raison de la nationalité dissimulent mal une situation ambiguë et complexe qui témoigne, d'une part, d'une hésitation permanente des pouvoirs publics entre nationalisme et universalisme et, d'autre part, d'une conception restrictive du droit à la protection sociale.

1. L'affirmation ambiguë du droit des étrangers à la protection sociale
 1. L'abandon de la condition de nationalité
 2. La généralisation de la condition de régularité de séjour
2. La mise en œuvre hétérogène du droit des étrangers à la protection sociale
 1. Une mise en œuvre a minima pour les étrangers en situation irrégulière
 2. Une mise en œuvre diversement subordonnée
 3. Une mise en œuvre ponctuellement assouplie

Partie 2 : Des populations emblématiques, des situations problématiques - en contrepoint

Page 83 à 84

L'emploi en mutation

La notion d'emploi ne renvoie pas seulement à l'activité d'une personne au travail : elle permet, de façon plus large, de penser des situations collectives et des politiques. L'emploi est un ensemble de droits et de règles, une trajectoire de vie et une composante du statut social. Ses mutations ont des effets sur différents niveaux, comme les normes d'emploi, les dynamiques salariales ou la durée et les conditions de travail. Il s'était stabilisé sur un ensemble de normes : salariat, CDI, employeur unique et protection sociale contre les différents risques de la vie. Depuis au moins trois décennies, on assiste à une fragmentation de ces normes qui débouche sur ce que les auteurs diagnostiquent comme une "balkanisation" du statut de l'emploi.

Partie 3 : Les pistes de réflexion actuelles - Comment retourner dans l'emploi ?

[Leïla Hamlaoui](#)

Page 94 à 102

Minima sociaux d'insertion et reprise d'activité

Quelles mesures pour un retour à l'emploi effectif ?

Les minima sociaux d'insertion suscitent régulièrement des critiques : ils maintiendraient les bénéficiaires dans l'inactivité. Plusieurs propositions de réformes tant de la politique de transferts sociaux que de celle de l'emploi ont été proposées, afin de rendre effectif le retour à l'emploi. C'est surtout sur les questions de fusion des *minima* sociaux, de mise en place d'une allocation dégressive, et du respect de la conciliation vie familiale/vie professionnelle, à travers l'instauration d'un service public de l'enfance, que le débat s'engage.

1. Des trappes à l'inactivité ?
2. Trois rapports à l'examen
3. Un obstacle : la conciliation vie familiale/ vie professionnelle
4. Fusion, simplification, équité : des débats de fond
5. Des réponses législatives partielles

Partie 3 : Les pistes de réflexion actuelles - Comment retourner dans l'emploi ? - en contrepoint

Page 97 à 99

Un éclairage pertinent sur l'évolution du social

*À l'occasion des soixante ans de sa naissance, la **Revue française des affaires sociales** (RFAS) a publié un numéro qui s'intitule, de façon significative, "Quand le social passe en revue". La RFTS a succédé à la **Revue française du travail** (RFT), créée en 1946. Ce changement de titre, en 1967, souligne l'extension de son champ d'investigation, rendue nécessaire par les modifications de la structure du social face à l'émergence de nouveaux problèmes de tout ordre. Une investigation rétrospective minutieuse des thèmes abordés au fil des ans, de ceux qui ont été insuffisamment traités, fait de ce numéro lui-même un objet historique. L'objectif de la revue : donner des informations (en particulier pour les acteurs de terrain), prévoir, suggérer les réponses. C'est l'histoire elle-même qui dicte ses exigences, impose de mettre l'accent sur des thèmes qui se révèlent importants*

Partie 3 : Les pistes de réflexion actuelles - Comment retourner dans l'emploi ?

[Yannick L'Horty](#)

Page 104 à 113

Vers une "flexicurité" à la française ?

Une notion en construction

L'auteur souligne le succès de l'idée de "flexicurité" auprès des acteurs concernés, sans qu'il y ait d'ailleurs consensus sur la définition ni sur le contenu. Comme objet d'étude en construction, cette notion rencontre la même difficulté chez les chercheurs en sciences sociales. Deux questions restent

ouvertes concernant le diagnostic même, à propos de la réalité d'un déficit de flexibilité en France, ainsi que sur l'ampleur du phénomène d'insécurité des emplois.

1. Un succès impressionnant...
2. ... pour un contenu qui reste à préciser
3. Construire un diagnostic partagé

[Philippe Avez](#)

Page 114 à 119

Le droit au travail comme support de la citoyenneté

L'action de l'association C2DI 93

Le marché du travail est difficile d'accès pour les personnes le plus en difficulté. En agissant sur les pratiques des entreprises en matière de recrutement, d'accueil et d'intégration des salariés, C2DI 93 permet à des femmes et à des hommes devenus invisibles pour les employeurs d'accéder à des emplois stables et durables. En acquérant un statut fort, ces personnes ont bien plus de chance de sortir de la précarité, d'accéder à des droits fondamentaux et à une véritable reconnaissance sociale.

1. Sur le terrain de l'insertion professionnelle
2. Les missions des équipes
3. Résultats et limites

[Odette-Luce Bouvier](#)

Page 120 à 131

Le travail dissimulé

Questions de droit et de société

Le travail dissimulé est un fléau économique et social auquel politiques publiques et législations tentent de remédier au niveau français comme européen. L'évolution de la jurisprudence et des textes de loi témoigne, en France, de la diversité et du renforcement du dispositif des sanctions existantes (pénales, civiles et administratives). Mais le travail dissimulé reste le "parent pauvre" de la lutte contre les fraudes. Ce sombre bilan s'explique par des causes complexes, liées à des pratiques ancrées dans les comportements, à des formes nouvelles et sophistiquées de travail illégal et à la difficulté de définir une réponse cohérente et globale à ce redoutable mécanisme d'exclusion du champ social.

1. Un changement sémantique
2. L'exigence de l'élément intentionnel
3. Un problème d'actualité
4. Vers une coopération internationale
5. Conclusion

Partie 3 : Les pistes de réflexion actuelles - Comment retourner dans l'emploi ? - en contrepoint

[Pierre Grelley](#)

Page 123 à 125

Apprendre après l'école

La formation des adultes est une affaire ancienne et même séculaire. Qu'elle présente le caractère substitutif de la reprise d'une scolarité qui n'a pas pu se dérouler normalement, celui d'une mise à jour de connaissances – surtout techniques – rendue nécessaire par l'évolution des technologies professionnelles, d'un approfondissement de savoirs acquis ou de l'accès à une discipline ou à des savoir-faire nouveaux, l'idée d'instruire au-delà de la formation scolaire remonte au moins au Moyen Âge. Ses appellations sont aussi nombreuses que les objectifs qu'elle s'est assignés tour à tour : la Révolution française parlait, avec Condorcet, de "seconde instruction", la III^e République d'"universités populaires" et, juste avant la Seconde Guerre mondiale, le philosophe Gaston Bachelard prônait "l'école permanente".

Partie 3 : Les pistes de réflexion actuelles - Comment retourner dans l'emploi ?

[Carole Tuchszirer](#)

Page 132 à 141

Le modèle danois de "flexicurité"

L'improbable "copier-coller"

Cet article revient sur les caractéristiques du modèle danois de "flexicurité". Il veut attirer l'attention de ses nombreux partisans sur les exigences qu'il implique en termes de réformes à mettre en œuvre. Sur un plan institutionnel, cette politique suppose une forte mise en cohérence de l'ensemble des composantes des services de l'emploi. Les régions ont également le pouvoir d'ajuster les politiques d'emploi aux enjeux locaux. Sans oublier le rôle clef des partenaires sociaux, invités par l'État à prendre part aux réformes adoptées... Reste que ce consensus est fragile et qu'il dépend de l'état, toujours mouvant, du rapport des forces politiques et sociales.

1. Une réforme conjointe du marché du travail et du système d'assurance-chômage
 1. ? Un marché du travail fluide et peu réglementé
 2. ? Un régime d'assurance-chômage qui joue pleinement son rôle de revenu de remplacement
 3. ? Les droits et les devoirs, nouveau principe fondateur du service public de l'emploi
2. Exigences et limites du modèle danois
3. En conclusion...

Partie 3 : Les pistes de réflexion actuelles - Comment retourner dans l'emploi ? - en contrepoint

[Caroline Helfter](#)

Page 135 à 136

Activité féminine : une vraie fausse progression ?

L'arrivée massive des femmes sur le marché du travail est un fait marquant de l'évolution des quarante dernières années. Au début des années 1970, la moitié des femmes âgées de 25 à 59 ans étaient actives. En 2002, les trois quarts le sont. Mais, parallèlement, elles ont été les plus touchées par l'augmentation du chômage : en 2002, 12 % des actives sont à la recherche d'un emploi, contre 3 % en 1970, cependant que le développement de l'emploi féminin s'est beaucoup fait par le temps partiel – loin d'être toujours choisi. En 1970, 13 % des salariées avaient un contrat de travail à temps partiel ; environ 30 % d'entre elles sont dans ce cas en 2002 – soit six fois plus que les hommes.

Page 146 à 152

Le social en recherche

Titres recensés

1. L'accès au droit (d'auteur)
2. Se soigner à la rue

FEANTSA, Le droit à la santé est un droit humain : garantir l'accès des personnes sans domicile à la santé. ?– Rapport annuel 2006 de la Fédération européenne d'associations nationales travaillant avec les sans-abri, 194, chaussée de Louvain, 1210 Bruxelles, Belgique, 2007, 49 p. www.feantsa.org

3. Handicap en plan

Collectif, Schéma départemental d'organisation sociale et médico-sociale des personnes adultes handicapées 2007-2011. ?– Rapport annuel 2006 de la Fédération européenne d'associations nationales travaillant avec les sans-abri, 194, chaussée de Louvain, 1210 Bruxelles, Belgique, 2007, 49 p. www.feantsa.org

4. Des CCAS pour quoi faire ?

Alain BORDERIE, Félix TORRES, Combattre l'exclusion, des bureaux de bienfaisance aux CCAS, une histoire de l'action sociale de proximité. ?– Édition public histoire, 51 rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 91450 Soisy-sur-Seine, www.public-histoire.com, Union nationale des centres communaux d'action sociale : www.unccas.org, juin 2006, 208 p.

5. Handicapés, droits affichés, droits réels

Gérard ZRIBI et autres, Promouvoir des droits réels et un accompagnement adapté des personnes handicapées. ?– Les cahiers de l'AFASER, 1 avenue Marthe, 94500 Champigny-sur-Marne, mars 2007, 85 p.

6. Action sociale internationale et discrimination

CNAS, Les discriminations : des concepts aux réalités, une approche transversale. ?– Comité national d'action sociale, 18 boulevard de Grenelle, colloque du 8-9 décembre 2006, 114 p. www.cnas-icsw.org

7. RMA, trois ans plus tard

Bruno GROUES (sous la direction de), Quelles politiques départementales d'insertion ? ?– Enquête sur le RMI décentralisé, UNIOPSS, 133 rue Saint-Maur, 75541 Paris cedex 11, avril 2007, 55 p. + annexes.

8. Pauvreté en France, mizé aux Antilles

Justin DANIEL, Patrick BRUNETEAU, Joëlle KABILE, Nadine LEFAUCHEUR, Véronique ROCHAIS, Pauvreté, précarité et formes d'exclusion en Martinique : une approche qualitative. ?– Université des Antilles et de la Guyane, UMR 8053, Campus de Fouillole, Pointe-à-Pitre, janvier 2007, 113 p.

9. Services à la personne, l'après-borloo

Bénédicte GUALBERT, Les entreprises de services à la personne : des chefs d'entreprise optimistes, un dynamisme à soutenir. ?– Centre régional d'observation du commerce de l'industrie et des services, Chambre de commerce et d'industrie de Paris, 27 avenue de Friedland, 75382 Paris cedex 08, mai 2007, 84 p. www.crocis.ccip.fr

10. Ville en bonne santé

Collectif, Villes santé et développement durable. ?– Institut des villes, 194 avenue du Président-Wilson, 93217 La Plaine-Saint-Denis cedex, juin 2007, 550 p. (diffusion La Documentation française). www.institut-des-villes.org